



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**INSTITUT DES SCIENCES  
DE L'ENVIRONNEMENT**

Uni Carl Vogt, 66, bd Carl Vogt | CH-1211 Genève 4  
Tél : 022 379 01 07 | Web : [www.unige.ch/energie](http://www.unige.ch/energie)

**CYCLE DE FORMATION ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT**

**SÉMINAIRE 2015-2016**

**« La rénovation énergétique des bâtiments  
dans la politique climatique suisse »**

**Philippe THALMANN**

*EPFL*

**Judi 21 avril 2016 à 17h.15**

**Salle B001 au rez-de-chaussée – Uni Carl Vogt**

66, bd Carl Vogt, 1205 Genève

*<http://www.unige.ch/energie/fr/contact/plan>*

*PROGRAMME DES PROCHAINES CONFÉRENCES :*

**Judi 12 mai 2016 à 17h15**

*« Financement des rénovations énergétiques: le point de vue des locataires »  
Pierre ZWAHLEN, ASLOCA*

**Judi 26 mai 2016 à 17h15**

*« Suivi des installations et des performances énergétiques des bâtiments »  
Lemon Consult AG*

## **L'orateur**

Philippe Thalmann est professeur d'économie de l'environnement naturel et construit à l'École polytechnique fédérale de Lausanne depuis 1994. Il enseigne l'économie urbaine et l'économie de l'environnement et du développement durable. Sa recherche s'inscrit aussi surtout en économie de l'environnement et en économie du logement.

Il dirige le Laboratoire d'économie urbaine et de l'environnement (LEURE), qui est rattaché à la Faculté Environnement naturel, architectural et construit (ENAC).

Philippe Thalmann a dirigé des études pour des entreprises et des administrations publiques, notamment l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'énergie, et des recherches financées par le Fonds national de la recherche scientifique et l'Union européenne.

Il est membre du comité directeur du "Forum for climate and global change ProClim" de l'Académie des sciences naturelles et de l'Organe consultatif sur les changements climatiques (OcCC) du DETEC.

## **La conférence**

Cet exposé va montrer l'importance du parc des bâtiments dans la politique énergétique et climatique suisse, en particulier la Stratégie énergétique 2050 et les Lois sur le CO<sub>2</sub>.

Après avoir rappelé les instruments mis en place pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments, il va aussi montrer ce qui a réellement été atteint afin d'aboutir à une évaluation critique de ces objectifs et de ces instruments.

Bien que l'accent soit mis sur la politique fédérale, quelques résultats et recommandations seront présentés concernant la contribution cantonale.